

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 613

AMENDEMENT

présenté par
M. Chenevard et M. Thiériot

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

À la seconde phrase de l'alinéa 8, substituer aux mots :

« apportée pour continuer à améliorer la coordination et »,

les mots :

« portée à l'amélioration de la coordination et de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.